



Service émetteur :
Direction des Ressources
Direction adjointe des Ressources humaines
Pôle formation, recrutement, carrières

Affaire suivie par :
Marielle LE BEZVOËT
Courriel : ars-bretagne-formation@ars.sante.fr
Téléphone : 02 22 06 72 51

MARCHE PUBLIC SIMPLIFIE

DOCUMENT UNIQUE

Valant Candidature, Cahier des Clauses Particulières et Acte d'Engagement

Marché n° ARSBRETAGNE-DRH-2024-04

Marché « TRAITEMENT DE L'AIR DANS LES PISCINES »

Contexte et environnement

L'Agence régionale de santé a pour mission de mettre en place la politique de santé dans la région. Elle est compétente sur le champ de la santé dans sa globalité, de la prévention aux soins, à l'accompagnement médico-social. Son organisation s'appuie sur un projet de santé élaboré en concertation avec l'ensemble des professionnels et des usagers, dans un souci d'efficacité et de transparence.

L'organisation régionale est fondée sur un ancrage territorial de proximité avec 4 délégations départementales (Côtes d'Armor, du Finistère, de l'Ille-et-Vilaine et du Morbihan).

L'effectif global de l'ARS Bretagne est de 377 agents issus de la fonction publique et des organismes de l'Assurance maladie.

Le public concerné

Techniciens sanitaires en charge de l'inspection et du contrôle des piscines.

Objectif de la formation

- Etre en capacité de comprendre un diagnostic aéraulique : méthodologie et mesures (débits d'air, mouvements d'air, filtration) ; plans d'actions et leviers d'optimisations énergétiques à la conception et réhabilitation des établissements
- Etre en capacité de repérer les installations dans une piscine et les indicateurs évocateurs d'une problématique de qualité d'air

Contenu de la formation

- principes fonctionnels de ventilation-déshumidification-chauffage-traitement de l'air et les différents systèmes existants
- fondamentaux réglementaires applicables aux piscines : RSD, réglementation des ERP, code du travail, décret tertiaire et réglementation thermique
- paramètres indicateurs de la de qualité de l'air (chloramines, THM, CO2) et de confort (t°, hygrométrie, vitesse de l'air) ; le lien avec les paramètres de qualité d'eau et les outils de mesure de la qualité de l'air
- Explorer sur site les concepts vus en séance : visite d'une piscine

Modalité d'organisation

Durée prévisionnelle : 1.5 jours (1 jour de formation théorique et ½ journée pratique dans un établissement)

Lieu : à définir (idéalement dans les locaux d'une piscine de collectivité)

Dates : 02-03 décembre ou 18-19 décembre

Procédure

Le présent marché est un marché à bons de commandes. Il est passé selon une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables selon l'article R 2122-8 de l'ordonnance 2018- 1074 du 26 novembre 2018 du code de la commande publique.

Durée du marché et date d'effet

Le marché prendra effet à sa date de notification.

Le marché est conclu pour une période allant de la date de notification au 30/10/2024. Il sera ensuite être renouvelé par tacite reconduction, dans la limite de 3 reconductions d'un an. La période totale du marché ne pourra excéder le 31/12/2027.

Toutefois le pouvoir adjudicateur a la faculté de dénoncer le marché par lettre recommandée avec accusé de réception, adressée au moins trois mois avant la date prévue de reconduction. Cette dénonciation ne donnera pas lieu à versements d'indemnités au profit du Titulaire.

Le dispositif d'évaluation

Une évaluation à chaud de la formation sera réalisée par le prestataire à l'issue du stage à travers un questionnaire distribué aux stagiaires et transmis à l'ARS Bretagne.

Un retour d'expérience oral ou écrit sera également réalisé avec l'intervenant.

Il est possible qu'une évaluation à froid soit réalisée auprès des responsables hiérarchiques plusieurs mois après la formation.

La forme de la proposition

La proposition répondant à ce cahier des charges devra contenir :

- une proposition de programme de formation détaillant son contenu, les outils pédagogiques proposés, le nombre de participants maximum préconisé, la durée conseillée.
- Les disponibilités envisagées en termes de dates
- Un devis **global comprenant tous les frais associés** (restauration, hébergement, transport, supports pédagogiques, ingénierie...)
- Les préconisations du formateur en terme de moyens matériels nécessaires au déroulement de l'action (vidéoprojecteur, tableau blanc,...) ou de suites à donner à l'action (suivi, retour sur expérience,...)
- La proposition est à retourner avant le 08/11/2024.

Critères de sélection

L'offre sera appréciée en fonction des critères et pondérations énoncés ci-dessous :

Critères techniques 70 % :

- Le contenu du programme de formation proposé
- Les références du formateur, ses expériences professionnelles dans le domaine requis
- La méthode pédagogique utilisée

Critère prix : 30 %

Les références

Merci de préciser vos références récentes sur des thématiques identiques ou connexes et vérifiables [date de réalisation, nombre de jours, public formé, institutions concernées, ...]. La communication du CV de l'intervenant est souhaitée.

Merci d'indiquer le nom et les coordonnées de l'interlocuteur qui assurera la coordination de l'action.

Facturation

Les prestations seront facturées après réalisation du module de formation et transmission obligatoire des listes émargements au service formation de l'ARS Bretagne.

Les factures correspondant aux bons de commande émis par l'ARS Bretagne devront être adressées sous forme dématérialisée via le portail Chorus Pro <https://chorus-pro.gouv.fr>, conformément à l'ordonnance 2014-697 du 26 juin 2014 relative au développement de la facturation électronique qui prévoit une dématérialisation des demandes de paiement. Elles devront être déposées sous le Siret n° 130007966 00075, code DG, en mentionnant en n° d'engagement le n° du bon de commande.

Les cocontractants

Le présent marché est conclu entre :
L'Agence Régionale de Santé (ARS) de Bretagne

et

La société retenue suite à la consultation lancée sur la base du présent document ci-après dénommée "le titulaire".

Le pouvoir adjudicateur

Signataire : Directrice Générale de l'ARS de Bretagne

Numéro SIRET : 130 007 966 00075

Adresse : 4-6 place des Colombes
CS 14253
35042 RENES CEDEX

Tel : 02 90 08 80 00

Identification de la société

Nom de la société :

Nom signataire :

Adresse :

Téléphone : Télécopieur :

Courriel :

SIRET :

Coordonnées bancaires IBAN (joindre RIB)

Signature du marché

- La société

Après avoir pris connaissance des conditions administratives et des exigences techniques, j'accepte et m'engage, sur la base de mon offre à exécuter les prestations demandées.

Nom, prénom et qualité du signataire	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente

- Le pouvoir Adjudicateur

A, le

Signature :